

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Sarthe  
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202511/08

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation et d'affichage : 31/10/2025** L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

**Nombre de conseillers En exercice : 17** Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 octobre 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire  
**Présents : 14**  
**Votants : 14**

**PRÉSENTS :** ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, LANDRY Jacques, LEBOUC Jacky, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, VIRIEUX Jean-François

**ABSENTS ET EXCUSÉS :** LEFFRAY Stéphane, HULOT Valérie, URIEN Jean-Pierre

Mme MEUNIER Nathalie est élue secrétaire de séance.

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE LA MAISON DE L'EUROPE**

Depuis plusieurs années la commune accueille un volontaire italien, en coopération avec La Maison de l'Europe. Au-delà du temps passé dans notre commune, des cours de français sont organisés.

Cette année, une enseignante de FLE de l'Afalac intervient pour un coût total de 1800 €. La Maison de l'Europe finance à hauteur de 100 € par volontaire (soit 1000 € au total).  
Mais la structure est impactée par une perte de cofinancement de la région.

Pour maintenir les cours de français, une subvention de 80€ par volontaire est sollicitée auprès des différentes collectivités.

Il est proposé au conseil municipal d'accorder, à titre exceptionnel, une subvention de 80 € pour le financement de cours de français dans le cadre de l'accueil de la volontaire italienne.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € pour le financement de cours de français dans le cadre de l'accueil de la volontaire italienne, à La Maison de l'Europe.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

